

BUREAUX: RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING:

Trois mois 12 fr
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT: A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois 14 fr
Six mois 27
Un an 51

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 26 MAI 1873

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT

Membre du Conseil général

M. A. Bergerot, candidat du département du Nord, adresse la circulaire suivante aux électeurs:

Messieurs les électeurs,
Vous m'avez donné, le 7 janvier dernier, 81,688 suffrages. Cette marque éclatante de votre confiance m'impose, encore une fois, le grand devoir de mettre de côté mes goûts et mes intérêts les plus chers, pour acquiescer envers vous une dette de reconnaissance.

La situation du pays est restée la même, sentiments ne se sont modifiés en rien, et permettez-moi de replacer sous vos yeux la profession de foi que je vous ai adressée, dans cette circonstance grave, en sollicitant votre appui; elle est encore l'expression fidèle de mes convictions:

« Electeurs,
En acceptant la candidature, je ne veux qu'une chose: me mettre au service d'une grande cause, celle de la patrie de la société menacées.

Le parti radical dit qu'il est aujourd'hui le parti conservateur; il ne pourra tromper personne, car nous avons sous les yeux les ruines qu'il vient de faire.

Non, le véritable parti conservateur, auquel j'appartiens, est celui qui a préservé d'un bouleversement général la France déjà si cruellement éprouvée par une guerre désastreuse, pour nos finances et pour nos jeunes soldats, laissés sans armes, sans habits et sans munitions.

C'est lui qui a refusé de faire rentrer l'Assemblée dans Paris, pour ne pas l'exposer de nouveau au joug violent et honteux d'une émeute.

C'est lui qui veut le progrès, mais qui repousse des utopies aussi dangereuses au point de vue moral et religieux que pour nos intérêts matériels. C'est lui qui donne son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en raffermissant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté.

C'est lui qui donnera à la France le temps de se recueillir et de se prononcer, avec réflexion, sur le gouvernement régulier et stable sous lequel elle veut vivre.

Si vous me faites l'honneur de me nommer votre représentant, je suis fermement résolu à prendre place parmi les membres de cette majorité, qui a fait preuve d'un patriotisme si éclairé, et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

A. BERGEROT,

Membre du Conseil général,
Lille, le 21 mai 1873.

Nous recevons et nous nous empressons de publier les lettres suivantes:

Monsieur le Rédacteur,

M. Bergerot, candidat du Comité libéral conservateur, ne faisant, dans sa profession de foi, aucune allusion au vote qu'il pourrait émettre sur l'impôt des matières premières, qui préoccupe si vivement le pays, et surtout notre département, j'ai cru devoir, en mon nom personnel, lui demander une déclaration formelle, soit pour, soit contre.

Voici la réponse que je viens de recevoir et que je vous prie d'insérer dans votre plus prochain numéro, afin que les conservateurs libéraux sachent ce qu'il faut penser des déclarations des feuilles radicales.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

HENRI WATTINNE.

Monsieur Henri Wattinne,

Vous me demandez quelle est mon opinion au sujet de l'impôt proposé sur les matières premières. Je vous déclare de la manière la plus formelle que j'aurais voté, sur cette question, contre cet impôt, avec la grande majorité de nos députés du Nord, et que je m'opposerais toujours, de toutes mes forces, à son établissement.

Recevez, monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

A. BERGEROT.

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée a adopté sans débat, en troisième lecture, la loi relative au conseil d'Etat, avec les modifications que nous avons indiquées hier. Deux seuls amendements nouveaux ont été votés sur la proposition de M. Mazeau et du duc de Broglie. Le premier interdit la nomination de tout député au poste de conseiller d'Etat, s'il n'a pas donné sa démission de représentant six mois avant cette nomination. La seconde élargit le cercle des fonctions permettant aux candidats de se présenter au concours pour le poste d'auditeur de première classe. En somme, la loi, quoique imparfaite sur divers points, va mettre un terme au régime du provisoire.

La Chambre a repris ensuite la discussion sur les articles du projet relatif aux établissements de bienfaisance.

L'événement le plus notable du jour est, sans contredit, l'accord désormais complet qui s'est établi entre le gouvernement et la commission de la réorganisation de l'armée. On se félicite de la décision de M. Thiers, et l'on en sait gré à son patriotisme. On estime, en effet, qu'une loi faisant peser un lourd fardeau sur le pays doit être votée à l'unanimité par la Chambre, afin qu'elle soit mieux acceptée par ceux qu'elle atteint. De plus, cette entente du pouvoir exécutif et de l'Assemblée donnera à notre diplomatie devant l'étranger une autorité qui doit lui être précieuse. On pense donc que la discussion sur l'armée aura une fin heureuse. La discussion générale s'annonce, d'ailleurs, comme devant être intéressante. Elle sera ouverte, assurément, par un discours du général Trochu.

La loi qui met un droit de timbre sur les valeurs étrangères a été promulguée

ce matin, parce que toute loi votée par l'Assemblée doit être promulguée, mais il est probable que l'Assemblée votera demain le projet de M. de Goulard, qui doit servir de correctif à cette loi et donner satisfaction aux réclamations qu'elle avait provoquées.

Lettre de Paris

(Correspondance par le bureau de Journal de Roubaix.)

Paris, 25 mai 1873.

Quand M. le duc de Broglie a donné sa démission de représentant de la France à Londres, le bruit était très accrédité, dans l'Assemblée, que le véritable motif de cette démission avait pour but de rendre à M. le duc de Broglie toute sa liberté pour devenir le chef du parti orléaniste. Depuis le vote de l'ordre du jour motivé sur l'interpellation de M. Rouher, les journaux qui se montrent particulièrement dévoués à l'ancien ambassadeur exaltent son habileté et nous le présentent comme le chef de la majorité. Je ne conteste pas les talents de M. de Broglie, la légitime influence qui appartient à son caractère, à son instruction, à sa facilité de parole, mais il ne faut pas que ces qualités servent à diviser la majorité, quand elle a si grand besoin, dans l'intérêt du pays, de rester unie. Or, les éloges exclusifs donnés à M. le duc de Broglie, les ménagements de M. le duc d'Audiffret pour les hommes du 4 septembre, sa glorification de M. Thiers, sont, à nos yeux, l'indice d'une politique de séparation dans la majorité, politique qui, tout naturellement, tendrait à servir celle de M. Thiers.

Il y a peu de jours, le président, avec cette ténacité qui le caractérise, a essayé, à la veille de la discussion du projet de loi sur la réorganisation militaire, d'y introduire une disposition qui en changeait complètement le caractère, il s'agissait de n'incorporer, chaque année, dans l'armée active, qu'une partie du contingent. Qui a présenté cet article additionnel? M. de Lasteyrie, président de la commission, avec l'appui des autres membres orléanistes; mais la grande majorité de la commission a vivement repoussé l'article additionnel.

Autre indice. Vous savez que la commission d'enquête sur la situation ouvrière est autorisée à s'adjoindre plusieurs membres choisis en dehors de l'Assemblée, parmi les personnes qui se sont spécialement occupées des questions ouvrières; on désigne déjà comme devant être appelés M. le duc d'Agen, M. Leblay, M. Audigaune, M. Boudelat, etc. Je vous ai écrit que le nom de M. le comte de Paris avait été mis en avant pour faire partie, à titre consultatif, de la commission d'enquête, comme auteur d'une étude sur les classes ouvrières en Angleterre. On raconte, dans l'Assemblée, que, il y a peu de jours, un membre de la commission d'enquête a proposé d'adjoindre M. le comte de Paris; ce membre appartient à la droite. Les autres légitimistes de la commission ont gardé le silence. Mais un membre de l'extrême-gauche, M. Ducarre, a fait observer

que, pour ne pas compromettre les travaux de la commission, il fallait éviter d'y mêler toutes préoccupations politiques qui seraient des causes de division; plus tard on verra si la commission doit faire appel aux lumières de M. le comte de Paris. Cet avis a été adopté.

Les ménagements de M. le duc d'Audiffret pour les hommes du 4 septembre, ses éloges sans réserves de M. Thiers, les efforts tentés pour placer la majorité sous la direction de M. le duc de Broglie, pour introduire M. le comte de Paris dans les commissions de l'Assemblée; voilà des actes qui nécessitent de fixer l'attention, afin de ne pas laisser affaiblir la majorité par l'esprit fatal de séparation et de division.

Tant que nous n'aurons pas rétabli en France le gouvernement sur les bases de l'autorité traditionnelle, nous marcherons, malheureusement, à de nouvelles et terribles épreuves qui rendront plus nécessaire que jamais l'accord et la fermeté entre toutes les fractions de la majorité. Tout ce qui peut porter atteinte à cet accord ne servira que la cause des ennemis de notre pays, au dedans et au dehors.

Au sujet des mouvements carlistes en Espagne, on disait que les feuilles hostiles cherchent à provoquer des indiscrétions soit sur la situation des troupes carlistes, soit sur la position du quartier général de Charles VII. Rien de plus curieux que de recevoir par le même courrier une lettre de don Carlos datée d'Espagne, remplie d'espoir et d'énergie, et des journaux nous montrant le Roi, malade, blessé, amputé de deux doigts, soigneusement caché en France, etc., etc.; nous ne nous départirons pas pour cela, de notre réserve, et nous continuerons à vous donner des nouvelles sérieuses; il n'entre pas dans notre politique d'exposer exagération à exagération. Nous pouvons, nous, donner de bonnes nouvelles, sans en inventer.

Vous remarquerez que, depuis 7 ou 8 jours, Serrano tourne sur lui-même sans faire un pas décisif. Ses opérations, — si l'on peut donner ce nom à ses promenades militaires — sont circonscrites entre Vergara, Mondragon et Arcevalleta, c'est-à-dire, dans un rayon de quelques kilomètres. Il a, paraît-il, demandé des renforts à Madrid. A supposer que ces renforts puissent parvenir jusqu'à lui, à travers les lignes carlistes, il n'est pas probable que le gouvernement puisse mobiliser de nouveau un corps considérable; on sait, en effet, tout ce qu'il faut de dépenses et de matériel pour mettre en marche les troupes destinées à opérer en pays hostile. Voilà où les carlistes ont l'avantage sur les amédéistes. Ils trouvent, sans recourir à aucune violence, sans la moindre pression, tout ce qui est nécessaire à leur subsistance.

Un groupe d'Amédéistes réunis à Tolosa avec l'autorisation du gouvernement, sous le nom de « Juntas generales extraordinarias », vient de décréter que les adhérents à la cause de Charles VII, lors même qu'ils n'auraient pas pris les armes, seraient frappés d'un im-

pôt extraordinaire; les associations religieuses sont supprimées. On comprend que cette mesure n'est que le prétexte de persécutions et de confiscations, etc. Espérons que ces hommes n'auront pas le temps d'accomplir jusqu'au bout leurs mauvais desseins et leurs entreprises illégales.

Nous n'avons pas à insister sur l'importance des nouvelles politiques qui arrivent de Madrid; les journaux de toutes couleurs apprécient, chacun à son point de vue, ces symptômes de dissolution du gouvernement actuel. Ces événements sont le résultat de l'importance toujours croissante du mouvement carliste.

On lit dans le *Mémorial diplomatique*:

« Il est certain que le maréchal Serrano demande sans cesse des renforts; ce qui prouve que l'insurrection n'est pas encore aussi complètement battue que les journaux ministériels le prétendent. — Nous ferons observer d'abord que ces engagements ne sont point des batailles rangées, mais simplement des rencontres, des luttes sans importance définitive, à la suite desquelles les bandes, plutôt dispersées que mises en déroute vont se reformer un peu plus loin; ensuite, que la fin de l'action est due à l'infériorité de leur nombre et de leur armement, mais surtout à l'exécution d'une tactique bien arrêtée, celle qui a réussi à Gumalacarréguy et qui consiste à fatiguer les troupes, à éviter toute rencontre et à se disperser à leur approche pour se réunir le lendemain dans un endroit convenu, et à surprendre les détachements isolés, les convois de vivres ou de munitions. A l'aide de ce système, l'armée de Don Carlos gagne du temps pour s'organiser, s'armer et se discipliner par bandes, tandis que les marches et les contre-marches auxquelles elle contraint les troupes qui les poursuivent, harassent et découragent les soldats, peu habitués à un pareil mode de guerroyer et peu enthousiasmés, d'ailleurs, à défendre la cause d'un prince que beaucoup d'entre eux regardent comme un étranger; aussi parle-t-on de désertions, voire même de défections assez fréquentes. »

« Le roi Amédée a reçu d'Italie un nouveau subside de trois millions de francs pour continuer la lutte. D'où provient cet argent? Le ministre des finances, M. Sella n'en a pas pour un semblable objet, et le roi Victor-Emmanuel en a encore bien moins que son ministre. On serait donc tenté de croire que ces fonds ont une provenance prussienne ou sont fournis par certains banquiers ayant dans leurs portefeuilles une garantie de la Prusse. « Le manque de respect que le public de Madrid montre à son souverain étranger est le même dans toutes les classes. Les femmes, en le voyant passer, lui lancent toute sorte d'épithètes et l'appellent généralement *pobre-cito*. »

DE SAINT-CHÉRON.